

Les résultats de savons communs, l'eczéma, des mains rudes, des habits en lambeaux, des fanelles rétrécies.

SAVON SUNLIGHT

RÉDUIZ LES DÉPENSES
Demandez la Barre Octogone

A LOUER
LA MAISON occupée par Joseph Lacroix, 67, sur le chemin de la Petite-Rivière, à que-que distance de l'église de la paroisse. Elle est convenablement aménagée sur le rez-de-chaussée. La maison est en parfait état. Cour, arrosage, eau courante, électricité, gaz, etc. S'adresser à M. J. A. MAILLOUX, 27 rue St-Joseph.

LOGEMENT A LOUER
UN magnifique logement privé, No. 133, rue St-Joseph, entièrement rénové par son Ed-ouard Patis, comprenant deux chambres, avec toutes les améliorations modernes.
Prix \$8.00 par mois.
S'adresser à EMILE BELANGER, No. 15, rue Beaudry.

A VENDRE
ST-JOSEPH DE LA RIVIERE la magnifique propriété de M. T. Lévesque, le terrain, contenant 100 arpents, à vendre avec ou sans écurie, etc., en un lot unique et les dépendances. Conditions faciles.
S'adresser à L. B. LARUE, N.P., 27 rue St-Joseph.

MAGASIN A LOUER
No. 450 DE LA RUE ST-JOSEPH, de 20 à 300 pieds de front, convenable pour un magasin, un bureau, un atelier, etc. S'adresser à M. J. A. MAILLOUX, 27 rue St-Joseph.

A LOUER
UN BON LOGEMENT, très confortable, comprenant 6 chambres, eau des rues, Dorchester et Beaurport, No. 1000.

A VENDRE OU A LOUER
MAGNIFIQUE poste de commerce sur la rue Saint-Joseph.

A LOUER
UN magnifique logement pour un couple ou un ménage, situé sur la rue St-Joseph, No. 125, récemment occupé par la Québécoise.

A LOUER
UN MAGNIFIQUE LOGEMENT moderne de toutes les améliorations modernes, au coin de la rue St-Joseph et Beaurport, No. 1000.

A VENDRE OU A LOUER
A la Rivière ou à Beaurport.

MAGASIN A LOUER
Côté des rues St-Joseph et Beaurport, No. 125, récemment occupé par la Québécoise.

A LOUER
LA MAISON No. 49, rue Beaurport, récemment occupée par la Québécoise.

Terre à Vendre ou à Échanger

UNE TERRE en parfait état de culture, située sur la route de Beaurport, No. 1000, à vendre ou à échanger pour un autre terrain.

Dr. E. LACERTE
Ancien élève des Hôpitaux et des Maternités de Paris.

TRAITE SPECIALEMENT
Les maladies des Femmes et les affections des voies urinaires.

Heures des consultations: 10 heures à midi, 2 heures à 4 heures, 8 heures à 10 heures.
No. 12, RUE ST-STANISLAS, H.-Y.
TELEPHONE No. 602

25e anniversaire du couronnement de Léon XIII

A la demande de l'hon. M. Flynn

Le gouvernement de Québec présente ses hommages au Saint Père

Québec, 3 mars 1903.
Presque toute la séance est occupée par les interpellations et les avis de motion.
En réponse à M. Teller, l'hon. M. Gouin dit que le gouvernement n'a pas été informé que le chemin de fer de la Rivière Saint-Joseph, qui est en construction, est dans ce cas qu'il n'est pas à considérer une question à suivre.

En réponse à l'hon. M. Pelletier, l'hon. M. Robitaille dit que le gouvernement a déjà plusieurs fois tenu des séances et qu'il se propose d'en tenir d'autres aussitôt qu'il le pourra. Le même ministre répond aussi au député de Dorchester que le gouvernement a distribué "Mon Premier Livre" à tous les municipalités qui ont fait la demande et qu'il attend le résultat de cette expérience.

Le premier ministre répond à M. Teller que le gouvernement a une considération la question de faire encore une vente de limites à bois cette année. Il répond aussi à M. Perrault que le gouvernement a reçu et refusé une offre de \$150,000 pour vendre cinq millions d'acres de terre dans le nord de la province.

L'affaire Gaynor-Greene a été le sujet de deux interpellations de la part de l'hon. M. Pelletier.
M. Duffy répond que la police provinciale n'a jamais donné aucune assistance dans cette affaire. Les procédures en extradition ont été poursuivies par M. Marion Ewing, l'assistant spécial de l'Attorney général des États-Unis, et n'ont pas été signifiées au procureur général. Le gouvernement n'a pas pris part à ces procédures, non plus que le procureur général.

En réponse à deux interpellations au sujet de l'affaire des colons de Nantoya, une par l'hon. M. Pelletier et une par l'hon. M. St-Pierre, l'hon. M. Duffy dit que durant le mois de janvier 1903 des plaintes furent portées contre un certain nombre de personnes de ce canton devant un magistrat de district. Des mandats furent émis et les accusés furent amenés devant le magistrat par des constables de la police provinciale qui avaient été dirigés sur les lieux pour accompagner ce magistrat et pour exécuter les mandats à émettre. Le gouvernement n'a pas encore reçu de rapport du greffier de la paix pour l'informer de l'état de la cause. Quant à M. St-Pierre, l'hon. M. Duffy dit que le magistrat de district Carrier n'est pas descendu de Montréal pour juger les colons de Nantoya.

AVIS DE MOTION
M. Perrault demanda la production du jugement du comité judiciaire du Conseil privé sur l'appel touchant l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de la province d'Ontario et la province de Québec. Il désire se renseigner sur cette question. Aussi la production des documents relatifs à tout arrangement avec la cité de Nantoya pour ce qui concerne les mandats payés à la cour des records et ceux de la cour des records, à toutes les personnes qui ont été greffiers ou secrétaires résidents, pour n'avoir pas fait le rapport annuel suivant l'article 1152. Il s'agit de ces corporations commerciales dont le gouvernement ne reçoit pas d'impôt, toutes les sommes versées et provenant de la taxe imposée sur elles.
Au nombre des avis de motions permis sont les suivants:
M. Carlin.—Ordre de la Chambre.

Ne gaspillez pas du bon ouvrage en employant de la tôle galvanisée impropre—à moins que vous ne desiriez apprendre par expérience.
Appollo est supérieure.
American Sheet Steel Company, New-York.
Représentants pour le Canada:
M. & S. H. Thompson & Comp.,
65 rue St-Sulpice,
Montréal.

LA MAISON No. 49, rue Beaurport, récemment occupée par la Québécoise.

UNE TERRE en parfait état de culture, située sur la route de Beaurport, No. 1000, à vendre ou à échanger pour un autre terrain.

Dr. E. LACERTE
Ancien élève des Hôpitaux et des Maternités de Paris.

TRAITE SPECIALEMENT
Les maladies des Femmes et les affections des voies urinaires.

Heures des consultations: 10 heures à midi, 2 heures à 4 heures, 8 heures à 10 heures.
No. 12, RUE ST-STANISLAS, H.-Y.
TELEPHONE No. 602

A la Chambre

Monsieur Parent montrant du regard et du geste les malheureuses dispositions qu'il a de poudre des discours magistraux qu'il ne prononce pas en chambre, mais qu'il étale dans le "Soleil", notre confrère annonce avec beaucoup de sérieux qu'il va agrandir son format.

Si M. Parent gesticule avec son crayon de mine quand il répond à M. Pelletier, c'est avec son mouchoir qu'il cherche à inoculer ses mots d'esprit à la chambre quand il s'adresse à M. LeBlanc.

Le premier ministre s'est déclaré échauffé des plats froids dont l'auteur M. Robitaille-Coulé l'a traité en descendant; c'est le plaisir, M. LeBlanc l'a frotté en montant, à rebrousse poil; c'est le déplaisir.

M. Laliberté, le nouveau sergent-d'armes, va s'asseoir, de temps à autre, dans le siège de quelque député. On se défait difficilement d'une vieille habitude.

Il tient aussi sa flamberge à deux mains. On dirait qu'il craint que M. Parent s'en empare pour occire ses adversaires.

Pas de danger!
L'échevin Drolet se plaint amèrement de M. Robitaille qui a débité en chambre un discours que M. Drolet réservait pour les consiliers municipaux. Il crève à un voleur!

M. Tanguay n'a rien dit, pendant le débat sur l'adresse, mais il n'en pense pas plus. Il attend toujours que M. Parent lui donne son subsidie pour le Trans-Canada.

Il va certainement attendre jusqu'à Pâques ou à la Trinité, pour constater alors que notre cardinal Richelieu, le chanoine Thivierge, ne veut rien faire.

ASSEMBLÉE DE CREAÇIERS
A une assemblée des créanciers de la société Morin, les créanciers réunis hier M. George Darvion, courtier, a été nommé curateur et M. Charles Fée, d'Ottawa et Nap. Asselin, de Québec, ont été nommés inspecteurs.

Changement de vie
UN TEMPS D'INTERET ET DE GRANDE IMPORTANCE POUR LES FEMMES.

La mauvaise santé est produite par la négligence durant cette période douloureuse et il n'est pas étonnant que les femmes voient approcher cette époque avec terreur, parce qu'elle ne se passe pas parfaitement. Elle est le commencement d'une chaîne de souffrance et de troubles sans fin.

Aussitôt que les signes évidents se manifestent aux femmes, le Ferrézine devrait être employé régulièrement et s'il est pris constamment il sera la garantie d'une santé heureuse durant la vieillesse.

Rien ne peut être plus agréable que de savoir que les jours de souffrance et de maladie sont passés. Cela ne peut cependant avoir son accomplissement qu'en reconstituant le système avec le Ferrézine qui produit le sang, les muscles, les tissus et la force nécessaire pour résister et prévenir la maladie.

Le Ferrézine augmente l'appétit, donne de la force aux nerfs en les tonifiant et régularise la digestion, renforce et donne de la vigueur à tout le système. Il donne de la force au cœur, régularise son action, n'ont pas de effets secondaires, ne lèvent la palpitation et nettoient les bases d'une santé parfaite et solide.

Le Ferrézine est un tonique fort et efficace; il renouvelle la force perdue, et bien peu de personnes sont assez fortes et en santé pour ne pas bénéficier de son usage.

Soyez avertis et faites l'essai du Ferrézine. Il est très agréable à prendre une tablette après chaque repas. Toutes les bonnes pharmacies vendent à 50 centimes la boîte ou trois boîtes pour \$1.25. Par la poste de N. C. Polson et Cie, Kingston, Ont.

DÉS MÉDECINS PROÉMINENTS Employent et Endossent la Pe-ru-na



C. B. Chamberlin, Dr. en Médecine, écrit de 14th et P Sts., Washington, D. C. :
"Bien des cas sont venus à ma connaissance, où la Peruna a fait du bien et guéri. Aussi je la recommande avec plaisir pour le Catarrhe et comme tonique en général." — C. B. Chamberlin, M. D.

Examinateur Médical, Trésor des E. U.
Le Dr. Llewellyn Jordan, Examinateur Médical du Ministère des Finances des États-Unis, Diplômé du Collège Columbia, et qui a servi trois ans à West Point, s'exprime dans les termes suivants à propos de la Peruna:
"Permettez-moi de vous exprimer ma reconnaissance pour le bien que m'a fait votre merveilleux remède. Moins d'un mois a opéré un grand changement et je me considère à présent comme un homme en bonne santé après des mois de souffrance."
Mes compagnons de souffrance, la Peruna vous guérira." — Dr. Llewellyn Jordan.
Geo. C. Havener, Dr. en Médecine, d'Anacostia, D. C., écrit:
"The Peruna Medicine Co., Columbus, O."
Messieurs: "Dans l'exercice de ma profession j'ai eu souvent l'occasion de prescrire votre précieuse médecine, et j'ai trouvé qu'elle faisait grand bien, surtout dans les cas de catarrhe." — George C. Havener, M. D.
"Si vous ne dérivez pas de résultats prompts et satisfaisants de l'emploi de la Peruna, écrivez de suite au Dr. Hartman, lui détaillant votre condition, et il se fera un plaisir de vous donner gratuitement le bénéfice de ses conseils."
Adressez vos lettres: Dr. Hartman, President of the Hartman Sanitarium, Columbus, O.

GLOVER, FRY & CIE.

Effets à Robes, Soies, Velours, Rubans, Dentelles, etc.
Tulle à Nappes, Nappes à patron, Coton à Draps, Services de table, Flanelles, Couvertures, Coussinets, Matras, Brosses, Colonnades, Nouveautés dans les Modes Anglaises et Françaises.

Assortiment complet dans les marchandises pour Messieurs.
Habillements faits sur mesure dans un court délai.
Confection de Robes dans les patrons Modèles, Brosses, Colonnades, Tapis, Papiers, Linolesum, Rideaux, Pôles, Carreaux, etc., etc.

5 p. c. d'Escompte pour Argent Comptant
GLOVER, FRY & CIE

Oh! Oh! messieurs
Avez-vous la vitrine de chambre de couleur chez Faguy, Lepinay & Frère. Si vous allez faire votre choix de suite.
UN AMATEUR.

Un précieux manuel
"Le Cosmos santé" ou Lectures Pleines sur les souffrances de Jésus et de Marie, par le R. P. Wittobon, C. S. R. L.
S'adresser aux Pères Rédemptoristes de Ste-Anne de Beauport, P. O. aux librairies J. P. Gagnon, de Québec et Kirouac, rue de la Fabrique, A. Langlais et Fils, St-Roch, et aux bureaux de "L'Événement".
Nouvelle édition, 35 pages.
Prix: 25 centimes.

A nos clients
Nous avertissons nos clients que nos cahiers d'échantillons de broderie sont à leur disposition. Hâtez-vous d'en faire la demande si vous en avez besoin.
FAGUY, LEPINAY & FRÈRE

Confection de Fleurs
APPRETS POUR PLEURS
PEVALES ET FEUILLAGES
Fleurs vertes, or et argent, de toute grandeur et forme. Boutons, Tulle, couronnes, etc. de fer et d'aluminium.
Papier de soie de toute couleur.
Impossible de faire la nomenclature de tout ce que nous avons pour la confection des fleurs. Notre assortiment est un complet, et le choix le plus parfait possible.
PRINCEAU & KIROUAC.
L'ivrognerie guerrie dans quelques jours
Spécifique facile et agréable à prendre. Traitement à domicile.
S'adresser au Dr. MacKay, Belmont, Retrait, chemin Ste-Foye, Québec.
Téléphone 429.
Références: Dr. Raymond M. A. P. L. Caron, No. 628, rue St-Jean, Québec.

Le journal est possédé, imprimé et publié par la Compagnie de l'Événement, incorporée par lettres patentes.

F. SIMARD & CIE

COSTUMES POUR DAMES
Les Nouveaux Modèles du Printemps

Costumes Tailleur, en Cheviot, Lainage Mélangé et Homespun Garnis en Velours, Bandes Fignées et Soutache, Gilets Courts ou longs unis ou par plis, Jupes unies ou de Fantaisies.
\$9.75, \$14.00 et \$23.50

Hautes Nouveautés en Matinées de Soie.

Comprenant les Matinées en Soie Taffeta, en Cheviot, Soie et Soies de Fantaisies, avec appliques de différentes sortes de Dentelles, adoptées comme étant les Hautes Nouveautés pour le Printemps et l'Été à des prix très attrayants.

Matinées de Soie, Nouveaux Modèles

Matinées en Soie Taffeta, qualité supérieure, dans toutes les nouvelles nuances ainsi que Noir.
\$5.50

Matinées en Soie Taffeta dans une grande variété de nuances garnies avec appliques de Dentelle.
\$6.50

Un Seul Prix. Téléphone 2137

F. Simard & Cie

137 RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH QUÉBEC

Maison à Louer à Beauport
DIX magnifiques logements, situés sur le chemin de Beauport, près du dépôt, à louer à bonnes conditions.
S'adresser à PIERRE PARINÉ, Intendant, Beauport, en face No. 75 rue St-François, St-Roch.
2400-0

TERRE A VENDRE
UNE TERRE située sur le côté nord du chemin Ste-Foye, près de l'église, contenant vingt arpents environ, avec maisonnette de toutes les améliorations modernes, grande cour, etc. Le tout en parfait état, avec tous les titres de la terre.
Conditions faciles. S'adresser à:
GEO. P. CHATELAIN, N.P.,
1000-0 37 rue St-Jean.

MAISON A VENDRE
UNE MAISON, bon grand terrain, No. 112 rue de la Rivière, près des manufactures, à vendre à bonnes conditions.
S'adresser à M. A. SAVARD, 27 rue St-Joseph, Québec.
2137-0

Chemin de Fer Trans-Canada.
La route la plus courte d'un Océan à l'autre.
Un Chemin de Fer Canadien
Pour le Peuple Canadien.
A travers le Territoire Canadien.
Pour les Ports Canadiens.

Chemin de Fer Trans-Canada.
La route la plus courte d'un Océan à l'autre.
Un Chemin de Fer Canadien
Pour le Peuple Canadien.
A travers le Territoire Canadien.
Pour les Ports Canadiens.

Chemin de Fer Trans-Canada.
La route la plus courte d'un Océan à l'autre.
Un Chemin de Fer Canadien
Pour le Peuple Canadien.
A travers le Territoire Canadien.
Pour les Ports Canadiens.

Chemin de Fer Trans-Canada.
La route la plus courte d'un Océan à l'autre.
Un Chemin de Fer Canadien
Pour le Peuple Canadien.
A travers le Territoire Canadien.
Pour les Ports Canadiens.

Chemin de Fer Trans-Canada.
La route la plus courte d'un Océan à l'autre.
Un Chemin de Fer Canadien
Pour le Peuple Canadien.
A travers le Territoire Canadien.
Pour les Ports Canadiens.

FEUILLETON
DE LE PRIX DU BONHEUR
L'ÉVÉNEMENT

26 DEUXIÈME PARTIE

Où, Marthe aimait Pierre comme au premier jour de leur heureuse union, beaucoup plus même; son affection avait grandi au lieu de diminuer dans ce contact de la vie commune qui est souvent l'écueil du mariage. Pierre et Marthe se connaissaient depuis longtemps; si ces affections n'ont moins d'illusions, elles ont plus de réalité et de vérité. L'habitude leur d'aimer la lassitude resserre au contraire les liens qu'une vraie tendresse a formés. Pierre était intelligent; il avait une physionomie rayonnante de franchise et de bonté, un beau regard et un charme qui se laissait envahir par une douce obsession tenace qui mûrit fatalement à la folie ou au crime.

voix harmonieuse qui n'avait rien perdu de son charme, il lui parlait en souriant et son regard si plein d'amour auquel répondait celui de Marthe faisait frissonner Alexis. Cette scène lui rappelait la dernière soirée qu'il passa dans la montagne, où les deux fiancés allaient, entourés de nombreux amis, fêtant les fêtes de leur mariage. Les jours s'écoulaient et l'ancien hussard s'exaltait davantage dans cette pensée de son fiancé. Rien n'était impossible de sa part, il lui était impossible de s'arrêter; il se laissait envahir par une douce obsession tenace qui mûrit fatalement à la folie ou au crime.

LE NAUFRAGE

La "Monette", favorisée par un temps superbe, avait passé le canal de Suez, la mer Rouge et fait escale à Aden; au sortir du golfe d'Aden, dans la mer des Indes souvent tourmentée par des orages, la brise commença à souffler en rafale, et la marche du navire devint difficile; vers le soir, les nuages s'annoncèrent, le ciel se couvrit de sombres vapeurs; les flots se soulevèrent en larges sillons dont les côtes démontées frappaient les flancs du navire. Le capitaine avait fait abaisser toutes les voiles, la vapeur, cette force qui triomphe des éléments, emporta le bâtiment à travers les ondes courroucées. Les passagers s'étaient retirés dans leurs cabines; les marins exécutaient la manœuvre avec ce calme inquiet qui préside les crises suprêmes. L'obscurité était complète, des profondeurs de la mer s'élevaient les voix sinistres de la tempête; l'horizon était désert, la "Monette" se débattait seule contre un péril imminent.

Si la mer est belle dans son calme majestueux, elle est bien terrible en ses heures d'effroyables colères; la poésie disparaît devant le danger, les flots révoltés s'entreouvrent pour engloutir les audacieux qui ont essayé de les dompter. Cette nuit-là, la tempête était violente, le navire agité de soubresauts convulsifs paraissait prêt à se briser sous l'étreinte des lames en fureur. Les passagers se pressaient sur le pont cherchant à lire sur le visage du capitaine le sort qui les attendait. Celui-ci, pâle, sérieux, suivait attentivement le progrès de la tempête; son front plissé par l'anxiété disait assez l'angoisse de la situation.

Un coup de vent brisa le mât d'artimon qui s'éleva brusquement; les vagues étaient si fortes qu'elles effleuraient les bords du navire lan-

gant sur les malheureux passagers des gerbes glacées; une seconde rafale enleva le gouvernail, les flancs du bâtiment craquèrent sous la pression des flots déchaînés; déjà le pont broyé s'allait ténébreusement sous l'effort de la mer. Plus d'espoir, tous les appels restèrent sans réponse, aucun secours ne semblait possible.

Les passagers étaient tombés à genoux, la vue de la mort fait ployer les natures les plus rebelles. La rat son humaine, souvent trébuchée par les vaulets de la vie et le tumulte des passions, retrouve alors la clarté et la vérité. Tant qu'il est mort, l'homme qui, dans la persécution de son cœur, se souvient de Dieu n'existe pas, le diable et le malin l'ont vaincu; mais que vienne l'heure dernière, une profonde terreur s'empare de son cœur à la pensée de franchir le gouffre d'une vie éternelle; il comprend que les croyances qu'il a rejetées pour donner satisfaction à tous ses mauvais penchants étaient réelles et nécessaires; il reconnaît l'existence de Dieu qu'il a refusé; il ressent l'effroi et toutes les furies de sa vie coupable se dressent devant lui comme des fantômes menaçants.

Parmi les infortunés qui, prosternés, invoquaient le secours de Dieu, il y avait certainement à côté de bons chrétiens quelques égarés qui éprouvaient les impressions que nous venons de décrire; tous à cette heure couraient la tête et priaient.

Un homme, un seul, debout, le front haut, semblait défer le courroux céleste; son âme possédée d'une pensée infernale ne pouvait, même en présence de la mort, s'élancer devant le souverain Maître. Alexis suivait des yeux les détails de l'horrible drame avec l'anxiété d'un joueur qui risque sa fortune sur une carte. Il était pâle, les muscles de la tempe et le front se tressallaient, mais n'ébranlaient pas son âme endurcie.

Le navire, faible atome dans l'immensité, agonisait sur les flots qui l'assailaient, semblables à une bande de démons sortis des gouffres de l'enfer. Le capitaine avait tilté vaillamment, il cherchait un dernier moyen de sauver ses passagers; hélas! il n'y en avait pas!

Des sanglots retentissaient de toutes parts, les femmes affolées jetaient des cris déchirants, les marins attendaient le commandement qui leur était permis, Pierre partageait son sort que l'assailant, semblables à une bande de démons sortis des gouffres de l'enfer. Le capitaine avait tilté vaillamment, il cherchait un dernier moyen de sauver ses passagers; hélas! il n'y en avait pas!

Des sanglots retentissaient de toutes parts, les femmes affolées jetaient des cris déchirants, les marins attendaient le commandement qui leur était permis, Pierre partageait son sort que l'assailant, semblables à une bande de démons sortis des gouffres de l'enfer. Le capitaine avait tilté vaillamment, il cherchait un dernier moyen de sauver ses passagers; hélas! il n'y en avait pas!

Alexis nous offre un exemple de ce que peut devenir un homme répoussé de ce que les grands maîtres actuels de l'enseignement appellent des préjugés et veulent proscrire à tout prix. Et encore, disons-le, si l'ancien hussard n'avait pas glissé plus tôt et plus profondément sur la pente du volonte de Dieu, elle se préparait à quitter la terre pour cette patrie céleste où les incertitudes et les doutes humains ne troublent plus rien au mort certain, la voix du malin demeurait en lui le remords; l'implé avait tellement perverti son cœur qu'il restait sourd à cet avertissement d'en haut, ne voyant dans le péril qui le menaçait qu'une combinaison d'intérêts matériels naturels auxquels une puissance supérieure ne pouvait rien changer.

—Dieu, pensait-il, s'il existe, ne peut empêcher notre navire de sombrer.

Et regardant avec dédain les passagers en prière, il se dédaisait contempler de la vie, quel adoucissement

Dieu.
Une résolution sauvegarde aimant ses yeux, on peut même dire qu'une joie larouche y éclatant.

—L'heure est venue, murmura-t-il, ma vengeance sera complète, que l'enfer m'engouffrera et le que trompeur pas de ce dernier obstacle.

L'équipage admirait le sang-froid de Jean Lefroy, lui dit le capitaine, l'horreur de la mort ne vous fait pas trembler?

—Non, dit Alexis, je l'ai vu de près sur les champs de bataille et j'ai foi en ma destinée. Pensez-vous que tout soit perdu?

—Hélas! Dieu seul peut nous sauver.

—Jean Lefroy eut un sourire sarcastique.

Une voile d'eau venait de se déclarer; après quelques secondes convulsions, le navire désamarré s'enfonça dans la mer.

(A suivre)

PERE KENNEDY GRATIS
Un très grand remède pour les affections des reins et de la vessie. Ce remède est un véritable trésor pour ceux qui souffrent de ces maux. S'adresser à M. J. A. MAILLOUX, 27 rue St-Joseph, Québec.

Nos broderies
Venez voir le choix que nous avons reçu cette année. Nos sets en broderie surpassent tout ce que nous avons eu jusqu'à présent.
FAGUY, LEPINAY & FRÈRE.

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIÉ

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL POPULAIRE

Publié à Trois-Rivières par J. J. J.

ABONNEMENT: Un an \$3.00; six mois \$1.50.
Avertissement: L'Événement n'est pas responsable des erreurs de presse.

Hommage à Léon XIII

Il était bien naturel que la Législature de Québec, siégeant au moment où le monde entier témoignait de son admiration pour l'illustre pontife Léon XIII, s'associât à cette admiration universelle pour ce vieillard au génie si supérieur à ce qu'il y avait actuellement dans le monde.

Compliment populaire

La galerie de l'Assemblée législative, cela est connu, se compose actuellement de libéraux. Ce doit être la même chose chaque année.

Honteux

M. Parent laisserait-il les grosses compagnies américaines dévaster nos forêts et enlever notre bois, s'il n'était pas lui-même l'avocat de tous ces gens-là?

La peur d'être blagués

Empêchez beaucoup de personnes de faire l'essai d'une bonne médecine. Les troubles de l'estomac sont si communs et en certains cas, si obstinés.

Université Laval

Faculté de médecine. A une réunion des élèves de la Faculté de Médecine, tenue le 2 mars courant, l'ordre du jour suivant a été adopté: Les étudiants en médecine de l'Université Laval, (Québec), ont appris avec regret la mort de M. P. Saint-Pierre, frère de M. J. Saint-Pierre, E. E. M.

SANS CONTREDIT

Vous ne tenez plus, si vous prenez du BAUME RHUMAL, le meilleur spécifique dans le monde entier.

Mort de madame Bruneau

Nous venons d'apprendre la mort de Madame Bruneau, épouse de M. Arth. A. Bruneau, député de Richelieu aux Communes. La mort est due aux suites d'une opération pour un cancer.

IMPOSTURE

Pendant la session provinciale, je vais écrire ici tous les jours—autant que possible—quelques lignes pour attirer l'attention publique sur les méthodes administratives de nos gouvernements.

La législature est un bel amphithéâtre, mais la critique légitime de la politique du gouvernement y est noyée par une majorité ministérielle trop forte—par une majorité dont une partie applaudit tout, absolument tout.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de l'hygiène et d'urgence, aux dépens de la justice criminelle de leur pays.

MATHURIN CONDAMNÉ

A expier son crime le 24 avril prochain

(Dépêche Spéciale)

Montmagny, 4.—Une foule énorme assistait, ce matin, à la Cour, non seulement de Montmagny, mais des paroisses environnantes, pour assister au dernier acte du procès de Mathurin.

Un malaise évident régnait dans la salle d'audience, et lorsque le juge est monté sur le banc, quelques larmes, après dix heures, un silence de mort s'est produit.

Le prisonnier était à la barre. Le juge lui a demandé s'il avait quelque chose à dire avant qu'il soit condamné.

Mathurin a alors produit les affidavits que nous reproduisons plus loin, et ensuite le président du tribunal se levait de son trébuchet, et prononçait la sentence de mort, condamnant Mathurin à être pendu le 24 avril prochain.

Les affidavits produits seront transmis par le juge au ministre de la Justice.

LES AFFIDAVITS DE MATHURIN

Province de Québec, District de Montmagny, Cour du Banc du Roi

"In re" le Roi vs. Joseph Mathurin

Je, soussigné, Joseph Mathurin, étant d'abord assermenté sur les Saints Évangiles, dépose et dit: Que pendant toute la durée du procès que j'ai subi à Montmagny, le 24 décembre dernier, sur accusation de meurtre, je n'ai eu en aucun temps l'usage de mes facultés mentales.

Que je n'ai pu en conséquence donner à mes défenseurs aucun renseignement quelconque pour les aider ou les diriger dans la préparation et dans l'organisation de ma défense.

Que le choix des jurés, celui des témoins, ainsi que l'occasion d'établir certains faits essentiels à la preuve de mon irresponsabilité m'ont été complètement dérobés et que par conséquent je n'ai pu offrir une défense pleine et entière à la dite accusation.

Qu'en plusieurs occasions de ma vie et notamment en l'année 1901, j'ai souffert d'hallucinations bien prononcées, mais que je n'ai pu faire connaître ces faits à mes avocats ni en faire la preuve importante, précisément parce que lors de mon procès je n'avais pas l'usage de mon intelligence ni de ma mémoire.

Que, de fait, je n'ai eu aucune connaissance de ce qui s'est passé pendant tout le cours de mon procès, ni du choix des jurés, ni de la preuve, ni des plaidoiries, ni de l'adresse du juge, ni du verdict.

Que je n'ai pu, pour la même raison, offrir ni donner alors mon témoignage.

Que je n'ai retrouvé l'usage de mes facultés que depuis quelques semaines et que c'est pour ce que je réclame maintenant ma position et que je donne le présent affidavit.

Et j'ai signé, JOSEPH MATHURIN, Assermenté devant moi, à Montmagny, ce quatrième jour de mars 1903.

CYRIAS ROY, Greffier de la Couronne par le district de Montmagny.

Canada, Province de Québec, District de Montmagny, Cour du Banc du Roi

"In re" le Roi vs. Monsieur Joseph Mathurin

Je, soussigné, Jules Alfred Lane, Ecuier, avocat à Québec, étant d'abord assermenté sur les Saints Évangiles, dépose et dit: 1o. J'ai été chargé de la défense de l'accusé en cette cause; 2o. Avant le procès, j'ai eu quelques entrevues avec l'accusé; 3o. Au cours de ces entrevues, j'ai pu obtenir de lui aucune information utile à sa défense; 4o. J'attribue son défaut de mémoire à la folle et à l'incapacité absolue de mettre en exercice ses facultés mentales.

5o. Au début du terme, je suis allé le voir et je l'ai trouvé dans le même état et frappé de la même incapacité; 6o. Il m'a paru ignorer même qu'il s'agissait de lui, de son procès et de sa vie; 7o. Il était incapable de me donner aucune information utile à sa défense.

J'étais tellement convaincu de sa folle et du défaut d'exercice de ses facultés mentales que je ne suis plus allé le voir pendant le cours de son procès; 8o. A différentes reprises, pendant le cours de ce dernier procès, j'ai voulu constater, en Cour, qu'il était dans le même état, et je me suis persuadé qu'il n'avait pas connaissance de ce qui se passait et de l'importance pour lui des faits qui se déroulaient sous ses yeux; 9o. Sincèrement, je ne crois pas que le dit accusé était capable pendant le cours de son procès de me donner aucun renseignement avantant, et je donne cet affidavit pour valoir devant les autorités judiciaires et exécutives selon que de droit.

Et j'ai signé, J. A. LANE, Assermenté devant moi, Québec, le 28 février 1903. J. E. MORISSETTE, J. P., pour le district de Québec.

sermenté sur les Saints Évangiles, dépose et dit: J'ai vu Joseph Mathurin, de la ville de Montmagny, fermantier, à Paris, en septembre, lors du procès qu'il a subi, en décembre dernier, sur l'accusation de meurtre de sa femme.

Je l'ai constamment vu dans l'attitude caractéristique de la dépression mélancolique. J'ai constaté chez lui les troubles nutritifs propres à cette maladie.

J'ai relevé des signes constants de dépressions cérébrale. La folle seule peut expliquer l'état maladif dans lequel j'ai toujours trouvé Mathurin.

L'affirmation par d'autres témoins d'un état mélancolique allant jusqu'à la stupeur, est un nouvel appui de l'opinion que je mets déjà formée que Joseph Mathurin était aliéné au moment où il a subi son procès.

Je déclare donc ma conviction intime que Joseph Mathurin était indubitablement fou (aliéné) pendant la durée de son procès.

Et j'ai signé, EUGÈNE PAQUET, M. D., Assermenté devant moi à St-Aubert, ce vingt-septième jour de février l'an mil neuf cent trois.

FELIX BELANGER, J. Paix.

Province de Québec, District de Montmagny. Je, soussigné, Josephine Mathurin, de la ville de Montmagny, âgée de cinquante ans, épouse de Mathurin, et que ce dernier m'a fait la déclaration suivante: "Qu'il passait de bien mauvaises nuits et souffrait de fréquentes insomnies; que pendant ces insomnies, il entendait souvent de la belle musique dont il ne pouvait se rendre compte de la provenance ou de la cause, bien qu'il cherchât à se l'expliquer; que particulièrement environ une semaine avant cet entretien, étant éveillé un peu après minuit, il entendit une musique ravissante qui lui semblait venir du côté de la station de l'Intercolonial, qu'il s'hâta à la hâte et se dirigea vers ce dernier endroit pour découvrir qui n'aurait pu entendre de la musique et n'en avait jamais entendu de semblable; que plus il s'approchait de la station, plus la musique devenait forte et qu'à un moment donné il fut arrêté par deux personnes à qui il n'aurait pu entendre de la musique et qui le firent retourner chez lui en lui disant qu'il n'y avait pas de musique et qu'il devenait fou."

Que j'ai rendu témoignage dans la cause du Roi vs. Joseph Mathurin, au mois de décembre dernier, et que je n'ai pas alors raconté ce qui fait l'objet de la présente déclaration parce que je ne croyais pas que la chose eût quelque importance et que, du reste, aucune question ne m'a été posée à ce sujet.

Les avocats de mon frère n'étant pas renseignés sur ce point. Et j'ai signé, JOSEPHINE MATHURIN, Assermenté devant moi à Montmagny, ce quinzième jour de février mil neuf cent trois.

L. D. E. ROUSSEAU, C. C. S., District de Montmagny.

Province de Québec, District de Montmagny. Je, soussigné, Alexandre Thibault, épouse de Nazaire Mathurin, de la ville de Montmagny, âgée de 65 ans, étant d'abord assermenté sur les Saints Évangiles, dépose et dit: Que dans le cours du mois 1901, je suis allée rendre visite à mon fils, Joseph Mathurin, ainsi de la ville de Montmagny, et que ce dernier m'a fait la déclaration suivante: "Qu'il passait de bien mauvaises nuits et souffrait de fréquentes insomnies; que pendant ces insomnies il entendait souvent de la belle musique dont il ne pouvait se rendre compte de la provenance ou de la cause, bien qu'il cherchât à se l'expliquer; que particulièrement pendant la nuit qui avait précédé cet entretien, s'étant éveillé un peu après minuit, il entendit une musique ravissante qui lui semblait venir du côté de la station de l'Intercolonial, qu'il s'hâta à la hâte et se dirigea vers ce dernier endroit pour découvrir qui exécutait cette mélodie si belle qu'il n'en avait jamais entendue de semblable; que plus il s'approchait de la station, plus la musique devenait forte et qu'à un moment donné il fut arrêté par deux personnes à qui il n'aurait pu entendre de la musique et qui le firent retourner chez lui, déclarant qu'il n'y avait pas de musique et qu'il devenait fou."

Que lors de l'interrogation du procès du Roi vs. Joseph Mathurin, au mois de décembre dernier, je n'ai raconté de personne de ce qui fait l'objet de la présente déclaration, parce que je ne croyais pas que la chose eût quelque importance.

Et j'ai signé, ALEXANDRINE THIBAUT, Assermenté devant moi à Montmagny, ce quatorzième jour de février mil neuf cent trois.

L. D. E. ROUSSEAU, C. C. S., District de Montmagny.

Signal d'alarme. Ottawa, 2.—Le lieutenant-colonel Anderson, ingénieur en chef du Département de la Marine, est de retour de la Pointe-au-Père, où il a surveillé l'installation d'un nouveau signal d'alarme. C'est un système économique semblable à celles employées sur les côtes Anglaises, qui donnent la plus grande satisfaction.

Pilote suspendu. Montréal, 2.—Le commissaire du pilotage, Edmond Guérin, a rendu jugement dans la cause de l'accident arrivé au steamer "Lorango" de la ligne Elder-Dempster, le 6 novembre 1902, à Cap Rouge, près de Québec. Après avoir entendu les témoignages, le pilote en charge du steamer, lors de l'accident, Alfred Frenette, a été suspendu pour six mois, à partir de cette date.

Lingerie. Notre grande vente de lingerie blanche commencera demain. Rien n'égale la beauté et la qualité du fini. FAGUY, LEPINAY & FRÈRE.

Une saleté

Présenter à son bandeau M. le curé Durot, de Paspébiac, comme un adversaire des intérêts de la Gaspésie, n'est pas chose croyable, et cependant c'est la saleté que vient de commettre le "Soleil."

Trop lâche pour attaquer de front M. le curé, l'écrivain a recouru à l'invention d'une dépêche d'Ottawa, et sous ce bandeau qui cache sa potronnerie, il affirme que M. le curé Durot conspire contre M. Laurier et trahit les intérêts de la Gaspésie. Le titre même de la dépêche affirme que M. le curé est contre le chemin de fer de Gaspé.

Tout cela n'est que mensonge. C'est l'œuvre, d'ailleurs, d'un esprit inquiet, souffreteux, qui ne voit qu'en dehors de son propre intérêt et qui est prêt à sacrifier n'importe qui à ses petites vengeances.

Sa fable ne prendra pas. Ce n'est qu'une saleté.

La transaction du Grand-Nord

Ottawa, 2.—Le col. James McNaught, du chemin de fer Grand-Nord du Canada, a annoncé aujourd'hui que la transaction entre son chemin et le Canadian Northern se fera et consistera en un contrat et un achat. Il a aussi annoncé l'achat du chemin de fer Montfort et Gatineau, dont 33 milles ont été construits par le Grand Northern. Cette transaction se terminera aujourd'hui même.

Entre Montréal et Chicoutimi

Projet de l'établissement d'une nouvelle ligne de steamers

Nous recevons de Montréal, la dépêche suivante: Montréal, 4.—La compagnie du chemin de fer "New York Central" est directement intéressée au grand projet, dont voici les grandes lignes et que nous expose brièvement M. T. Beaudouin, arrivé hier matin, de New York et Baltimore: "Le Dr Webb, du N. Y. C. R., s'intéresse vivement à la formation d'une compagnie, dont le capital sera de quelques cent mille dollars et qui achètera d'ici à quelques jours trois ou quatre magnifiques vapeurs de grande vitesse pour faire le service entre Montréal et Chicoutimi. Ces vapeurs seront de véritables palais flottants et ne transporteront que des passagers. L'économie et le confort le plus moderne seront de mise à bord de ces bateaux. La durée de la navigation pour la compagnie sera de quatre mois, de juin à octobre. Les Américains auront ainsi le privilège de voyager de toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre jusqu'aux stations balnéaires orientales de notre province, presque sans arrêt, le plus commodément et le plus économiquement du monde."

Un remède sûr contre les troubles de l'estomac. Les maladies telles que les nausées, les coliques, se soumettent insensiblement à la Nervilleine de Pot... Les pilules du Dr Hamilton ne donnent pas de coliques.

Fonds de Banqueroute. I. A. Fortin, comme-demi de la vente du fonds de banqueroute de l'ancienne maison de nouveautés, "La Québécoise", dont il vient de faire l'acquisition.

Lever's Y-Z (Wise Head) Disinfectant Soap. Powder is a boon to any home. It disinfects and cleans at the same time.

LE JUBILE PONTIFICAL DE SA SAINTÈTE LEON XIII



L'auguste et vénérable Pontife étonne le monde entier par sa vigueur

Dans la longue liste des papes qui ont régné depuis la fondation de l'Église Catholique, il n'y en a aucun qui, plus que Sa Sainteté Léon XIII se soit occupé du bien-être de l'humanité. Sa devise a toujours été de faire du bien et il en a fait aux riches et aux pauvres. Ayant passé dans le grand tonique.

VIN MARIANI

un surcroît de forces, il a bien voulu le faire savoir au monde entier en accordant à M. Mariani une médaille d'or.

Rome, 2 Janvier 1896. "Sa Sainteté s'est complu de me charger de faire remercier en son Auguste Nom, l'aimable Monsieur Mariani, et de lui témoigner encore d'une manière sensible Sa gratitude. Sa Sainteté a même daigné offrir à Monsieur Mariani une médaille en or portant Sa Vénérable Effigie." "Rome." "CARDINAL RAMPOLLA."

VIN MARIANI le Grand Tonique pour les Femmes Nerveuses et les Hommes Faibles

Il n'a pas son égal pour la Grèce, la Faiblesse du Sang, l'Épuisement Nerveux et la Dûblité Générale. Il facilite la Digestion, chasse la Fatigue et stimule l'Appétit.

MARIANI & CIE, Londres, Paris, New-York et Montréal

PERSONNEL

L'hon. juge Lemieux est arrivé à Québec de Sherbrooke, hier. Mlle Andros Thomson a donné un dîner magnifique, hier après-midi. Mlle E. D. Barneau donnera un dîner, jeudi, en l'honneur de Mlle Pérochon.

M. H. Petit, M. P. P., pour Chicoutimi, est arrivé, hier, du voyage de la navigation en Europe. M. I. N. Belleau, C. R. Malouin, M. P. et C. E. Drouin, sont partis pour Ottawa, où ils plaidèrent devant la Cour Suprême.

L'AMBULANCE

La voiture d'ambulance de la cité a été appelée quatre fois hier après-midi, en trois occasions diverses, c'est-à-dire pour transporter des malades à l'Hôtel-Dieu et la quatrième fois pour transporter un nommé Thibault à sa résidence, à St-Sauveur. Ce dernier était à décharger un grain chez M. Poltras, sur la rue St-André lorsqu'il fit une chute dans une cave remplie de grains où il fut à demi anéanti. Ses compagnons le retirèrent de sa dangereuse position et l'apportèrent sainement souffrant de douleurs internes.

Lever's Y-Z (Wise Head) Disinfectant Soap. Powder is a boon to any home. It disinfects and cleans at the same time.

Les désordres physiques de tous les jours peuvent être évités lorsque l'on fait de l'Eau MAGI Caledonia, le breuvage ordinaire. Vendue partout. Timmons & Son, seuls Agents, Québec.

A. B. DUPUIS, ART. BRUKEAU

Bruneau & Dupuis

COURTIERS

Membres du Montreal Stock Exchange

QUEBEC, 81 rue St-Pierre. MONTREAL, 12 rue Hospital. NEW-YORK, 15 Broad St.

Fil Privé avec Lounsbury & Co., de New-York

Succession de feu Dr A. Larochelle

Tous ceux qui ont des dettes et des réclamations à l'égard de cette succession sont tenus de présenter à la succession et à ce titre.

R. BÉTHUNE LAROCHELLE, Québec, 2 mars—889 rue St-Vallier.

Advertisement for Corticelli and Brainerd & Armstrong's Patent Skirt Holders. Includes images of the products and text describing their quality and availability.

Advertisement for LUBBY, featuring a large image of a product and text describing its benefits and price.

Bulletin de la Température
Département de la Marine et Pêcheries
4 mars—2.30 hrs. p. m.
Probabilités pour les prochaines 24 heures:

Maskinongé

M. Hector Caron, député provincial, était candidat au fédéral. M. Hector Caron n'était pas le candidat du sénateur Lévesque et le sénateur Lévesque ne voulait pas de M. Hector Caron.

CONTRASTE INSTRUCTIF

L'ÉVÉNEMENT dont l'espace est limité par l'abondance des annonces, a cependant trouvé moyen de donner un résumé impartial de trois quarts de colonnes du discours de M. Parent et près d'une colonne de celui de M. Gouin.

Le commerce anglais

L'Angleterre et l'exposition de St-Louis (Dépêche spéciale) Londres, 4.—Lord Avebury, président de la chambre de commerce, a félicité la chambre sur l'état du commerce anglais.

Nouvelles de Montreal

Une intéressante partie de hockey.—Un homme écrasé par les chars (Dépêche spéciale) Montréal, 4.—La partie de hockey par les dames, hier soir, a eu lieu en présence d'un grand nombre de personnes.

LA FEMME SHIRLEY

La femme Shirley a comparu ce matin en cour de Police où l'on a procédé à l'enquête préliminaire sur l'accusation portée contre elle, par le mari, de s'être approprié des bijoux.

Beaux Pianos

La maison populaire C. Robitaille, marchand de pianos, est venue de recevoir, ce matin même, un char de pianos Williams, d'excellents instruments qui ont déjà fait leur marque.

Si vous avez un poêle à gaz

Les langues cuites de Clark (Clark Lunch Tongue) sont délicieuses, elles rivalisent avec les meilleures cuites à la maison.

Le bicyclette "Cleveland"

La maison P. T. Légaré, de cette ville, va actualiser complètement le commerce des bicyclettes.

La condamnation de Mathurin LE VERT OU NOIR

Mathurin déclare à la Cour qu'il n'a pas eu connaissance de son procès.—Il demande un nouveau procès

Montmagny, 4.—La cour éliminée s'ouvre à dix heures. La salle d'audience est remplie d'une foule d'auditeurs. M. Mathurin déclare à la Cour qu'il n'a pas eu connaissance de son procès.

LA SENTENCE

Le juge président, grave, portant sur sa figure les traces d'une émotion qu'il ne peut cacher. Les officiels de la Cour sont tous à leur poste et leur attitude donne à la loi une majesté d'apparat peu ordinaire.

UN REMÈDE PUREMENT VÉGÉTAL POUR LES CŒURS

Le Putnam's Palmiosin Coren Extract est un composé purement végétal, ne massant pas la chair et ne plaçant pas le cœur dans une situation d'urgence.

DEGES D'UN FRANÇAIS

Hier, à l'hôpital Grondin à l'âge de 72 ans, est décédé, Gaston Gagnier, employé par M. Paul Pagnon, représentant de la Banque de Montréal.

OBITUAIRE

Nous regrettons d'avoir à annoncer à nos lecteurs, la mort de M. E. Jos. Arsenault, marchand général, à New-Richmond, comté de Bonaventure.

UNE CAUSE CÉLÈBRE

Hier soir encore, la salle de la Garde Indépendante Champain n'a pu contenir tout le monde désireux d'entendre la Cie Dramatique Jacques-Cartier.

EN VILLE

M. Grenier, agent de publicité bien connu, est de passage à Québec, qu'il n'a pas voulu oublier dans la nouvelle reprise de publicité qu'il inaugure hier à Montréal.

Attraction spéciale du Printemps

Joué, 5 mars, attraction spéciale du printemps consistant en Costumes pour Dames, Gilets, Jupes de robes, etc.

Les deux grandes soirées

Qu'on n'oublie pas que c'est lundi et mardi prochains qu'aura lieu les deux soirées au profit de la Société Étienne de Paul, conférence St-Joseph, L'Union Chorale Palermitane avec le concours de quelques amateurs distingués.

VENTE A L'ENCAN PAR O. G. GRENIER & CIE

Dans l'affaire de L. Harry Gaudry, de Québec, marchand. A VIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ AU MERCREDI, LE 11 MARS 1933 A 11 HEURES A.M.

DEMANDES

On demande UN SERVANT générale. Références exigées. S'adresser à M. L. LEMIRE, 29 rue St-Jacques, 3 heures après-midi.

DECES

Frédéric, à Québec St-Louis, le 3 mars 1933 à l'âge de 20 ans, survenu à l'École Frédoite.

PERDU

PERDU Lundi après-midi, UN TOUR DE CROIX en bois, avec croix en fer, appartenant à M. J. P. Valier, jusqu'à la rue de la Couronne.

AVIS

Par la présente, je donne avis que je ne serai plus responsable de la dette contractée par moi, par aucun personnel, sans un ordre écrit de moi-même, et perso et que moi n'est autorisé à contracter sans mon ordre.

AUX PEINTRES

Manuel du Peintre décorateur par le revendeur F. Tonn. Soit l'indication des matières et valeurs en nature. Prix \$1.00 par la poste.

NAP. G. KIRBOUAC & CIE

COURTIERS Fil privo se recordant Avec les Marchés de Montréal, Toronto et New-York. No. 119, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Le Docteur Joseph Gosselin

INFORME SES CLIENTS qu'à partir du 3 Mars, son bureau de consultation sera transporté à la résidence de feu le

V.E. Paradis

COMPTABLE AUDITEUR, LIQUIDATEUR DE FAILLITES ET Administrateur de Succession

Pianos à Vendre

chez C.W. LINDSAY, Ltée. 204 RUE ST-JEAN

VENTE A L'ENCAN

PAR JACQUES & CIE Vente à l'Encaissement de meubles, tapis, vaisselle, etc.

Neuville Belleau & Cie

COURTIERS Membres de la Bourse de Montréal Téléphone 946 et 1324

J. P. TACHE & CIE

Taux de Courtage les plus bas EN CETTE VILLE

99 RUE ST-PIERRE

Quotations et transactions rapporte par J. P. TACHE & CIE

QUEBEC STOCK EXCHANGE

Table with columns: VALEURS, Actifs, Passifs, etc. listing various stocks and their values.

Salle Jacques-Cartier

LOUIS BERTIN... Laurent-Gros

LA TROUPE ROYALE D'OPERA

Le chef d'œuvre de Verdi Le Trouvère IL TROVATORE JEUDI SOIR MIKADO